



Le droit de la franchise. se méfier des escrocs

Par **sphrenaut**, le **23/03/2010** à **17:05**

Bonjour,

Peut-on considérer qu'un franchiseur qui a trois procès de ses trois premiers franchisés, pour manquement à toutes ses obligations, pour contrat abusif, pour harcèlement moral et surtout pour absence totale de savoir faire, est un escroc ?

Ce franchiseur a éliminé purement et simplement les trois franchisés de son historique. Il repousse les procès et déclare avoir lancé sa franchise en 2008, alors que j'ai signé avec lui en 2006 et les deux autres en 2007. Ainsi, dernièrement, il a vendu 7 franchises de manière fallacieuse.

J'ai déclaré ceci aux sites des franchises, mais cela n'est pas intéressant pour eux de perdre un "client". Ils préfèrent faire la promotion d'une franchise dirigée par une personne dénuée de tout sens moral. Donc, j'ai été éconduite. Ils m'ont fait gentiment comprendre que cela n'était pas dans leur intérêt de publier quoique ce soit.

Je suis estomaquée et je n'ai surtout pas envie que des personnes subissent ce que nous avons subi tous les trois.

Qu'en pensez-vous ? J'ai trouvé ce site et je me permets d'y écrire.

Merci de me donner votre avis, il me sera précieux.

Par **LeKingDu51**, le **24/03/2010** à **02:18**

Bonjour,

Je comprend votre agacement mais concrètement, que peut on faire pour vous ?

Des escrocs il y en a dans tous les domaines. C'est bien triste mais c'est ainsi.

Rien à voir mais j'ai vu un reportage il y a quelques jours sur la franchise et ses dérives. Le sujet semble intéresser les médias en ce moment. Il conseillait justement aux franchisés d'être méfiants et de mieux se renseigner sur les franchiseurs. Comme quoi, vous n'êtes pas les seuls.

Cdlt

Par **Franchise**, le **25/10/2010 à 16:06**

Bonjour d'où l'importance de toujours suivre les conseils sur les sites spécialisés <http://www.toute-la-franchise.com>, ou de se retourner vers un consultant du métier, un avocat, un expert comptable.

Aujourd'hui, avec l'antériorité et le recul sur la franchise, il est relativement aisé de vite cerner un bon franchiseur d'un moins bon...

Sincèrement,

Thierry